

COMpte Rendu de la Réunion du Conseil d'Administration DU 30 MAI 2023

Le 30 Mai 2023, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 22 Mai 2023, s'est réuni à la Mairie d'Echiré, sous la présidence de Madame Nathalie LALLEMAND, Vice-présidente déléguée du CCAS.

Présents : Nathalie LALLEMAND, Julie MÉNARD, Mathieu BÉRARD, Annie AUGER, Claudine CHAUSSADE, Jacqueline GATTEPAILLE, Claudine MASSÉ, Marie-Claire RAIMOND.

Absents : Mathieu POUGNAND.

Absentes excusées : Sylvie AULIVIER, Martine CANTET.

Secrétaire de séance : Julie MÉNARD.

Le quorum étant atteint, la Vice-présidente déléguée du CCAS déclare la séance ouverte à 18h30.

1-Compte rendu du 25 Avril 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1- Acceptation de dons

La Vice-présidente déléguée informe l'assemblée que des dons d'un montant 570 € ont été effectués au profit du Centre Communal d'Action Sociale d'Échiré.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'accepter les dons susvisés pour un montant de 570 € et de l'imputer à l'article 756 du budget C.C.A.S. 2023.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

2- Suivi et compte rendu des dossiers en cours

Remplacement d'un membre du conseil d'administration :

Par courrier du 4 Avril 2023, Madame Jeanne GOURMAUD, membre non élu du CCAS représentante des personnes retraitées et âgées a présenté sa démission.

Les démarches afin de procéder à son remplacement sont en cours.

Projection d'un film :

Une proposition de projection du film « Un jour, tu vieilliras » sur le vieillissement réalisé par le CCAS d'Orléans a été reçue en Mairie le 4 avril 2023. Ce point sera revu au mois de septembre 2023 pour une éventuelle projection dans la salle La Baratte.

Vide-greniers :

Un bénéfice de 1 616 € sera comptabilisé au profit du CCAS.

Tous les bénévoles ayant participé au vide-greniers sont conviés le Mardi 16 juin à 18 heures pour le bilan financier et moral dans l'objectif du vide-greniers 2024. Ce moment convivial sera clos par un verre de l'amitié.

Situation d'un administré :

La Vice-présidente du CCAS informe l'assemblée du suivi de l'accompagnement d'un administré échiréen dont la situation médico-sociale est très dégradée. L'assistante sociale a informé de la prolongation du séjour de l'administré dans un institut médicalisé. La mise en place d'une mesure de sauvegarde de justice a été obtenue et la nomination d'un curateur en charge des comptes et du paiement des factures a eu lieu. Une réflexion est en cours concernant la fin d'hospitalisation du concerné dans la mesure où son domicile est insalubre et sa capacité d'autonomie restreinte. L'assistante sociale met en œuvre des recherches d'hébergement en EHPAD. L'administré n'est pas dans l'acceptation de cette solution et l'existence de ses deux chiens, pour l'heure confiés en famille d'accueil, pose une grande difficulté.

Famille de réfugiées ukrainiennes :

Pour des raisons familiales, la famille accueillie depuis le 21 juin 2022 a annoncé son départ d'Échiré pour un retour à Odessa en Ukraine le 13 mai 2023. Elles sont arrivées le 16 mai.

Famille de réfugiés afghans :

Le dernier enfant de la famille né prématurément est arrivé à son domicile le 16 mai à l'âge de 3 mois et un jour après une longue hospitalisation au CHU de Poitiers. Le suivi de la famille se poursuit.

Le prochain conseil d'administration proposé : le **Mardi 27 juin 2023 à 18h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La Vice-présidente déléguée du CCAS,

La secrétaire de séance,

Nathalie LALLEMAND

Julie MÉNARD

